

DÉCLARATION DE LA COALITION « GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - SOCIÉTÉ CIVILE SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE » PRÉSENTÉE

À L'ÉVÉNEMENT DE HAUT NIVEAU DE LA COP28 - PAVILLON AFRIQUE, DUBAÏ

Les organisations de la société civile jouent un rôle clé dans la promotion de nouvelles législations, politiques et stratégies sur le changement climatique et le financement, tout en tenant les gouvernements responsables de leurs engagements. Elles plaident également pour que les gouvernements apportent des réponses appropriées au changement climatique et veillent à ce que l'élaboration des politiques nationales inclue les personnes situées au bas de la pyramide.

L'engagement avec la société civile assure la participation, la transparence et favorise la confiance dans le travail de la Banque africaine de développement et son approche centrée sur les personnes. Il renforce la responsabilité, l'atténuation des risques et les approches novatrices, ce qui permet d'améliorer l'impact sur le développement. L'engagement de la Banque africaine de développement avec la société civile n'a jamais d'ailleurs été aussi important que dans le contexte du changement climatique et du financement.

À cet égard, la Coalition sur le climat et l'énergie a organisé cinq (5) forums régionaux Banque-Société civile à travers l'Afrique, d'octobre à novembre 2023. Ces forums ont discuté des engagements de la Coalition pour la COP27, analysé le niveau de mise en œuvre des recommandations et identifié les priorités pour la COP28, en amplifiant les voix des populations africaines marginalisées. La présente déclaration conjointe, qui fait suite à celle de la COP27, traduit la collaboration étroite entre le Groupe de la Banque africaine de développement et les organisations de la société civile à travers le continent dans la lutte contre le changement climatique et la promotion de la croissance verte.

LA COALITION GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT - SOCIETE CIVILE SUR LE CLIMAT ET L'ENERGIE CONSIDERE QUE :

1. Le Groupe de la Banque africaine de développement apprécie les organisations de la société civile pour le rôle de plus en plus important qu'elles jouent dans la lutte contre le changement climatique et le financement, ainsi que dans la promotion des énergies renouvelables, contribuant ainsi au développement durable inclusif et à la croissance verte de l'Afrique.
2. L'Afrique est le continent le plus vulnérable au changement climatique, mais c'est celui qui reçoit le moins de financements pour le climat. Selon l'Initiative pour une politique climatique (2023), les flux de financement du climat ont continué à être inférieurs aux besoins, en particulier dans les économies en développement et à faible revenu. Moins de 3% du total mondial (30 milliards de dollars) sont allés aux pays les moins avancés (PMA) ou à l'intérieur de ces pays. Les dix pays les plus touchés par le changement climatique entre 2000 et 2019 n'ont reçu que 23 milliards de dollars.

Ce montant est bien inférieur aux besoins et au potentiel du continent, compte tenu de ses abondantes ressources en énergies renouvelables et des possibilités de développement à faible émission de carbone. Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2023 indiquent qu'entre 2,6 et 2,8 milliards de dollars sont nécessaires d'ici 2030 pour mettre en œuvre les engagements climatiques de l'Afrique tels qu'ils sont exprimés dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) soumises par les pays.

3. Il est donc urgent d'augmenter le financement de l'adaptation au climat et de trouver des moyens novateurs de fournir ce financement à grande échelle et rapidement, en mettant l'accent sur les mesures d'adaptation anticipées et sur l'efficacité.

4. La Banque reconnaît le rôle crucial du secteur privé dans la mobilisation des financements pour le climat et la croissance verte en Afrique. Cependant, il est nécessaire d'impliquer les organisations de la société civile afin que les investissements du secteur privé s'alignent sur les besoins de développement des communautés locales et promeuvent une croissance durable et équitable.

5. Il est prouvé que des partenariats renforcés entre les communautés, les gouvernements, le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques contribuent à améliorer la résilience des communautés grâce à des stratégies inclusives de lutte contre les risques climatiques et de pilotage de solutions climatiques.

LA COALITION DÉCLARE QUE :

1. Nous, membres de la Coalition sur le climat et l'énergie, avons identifié des priorités essentielles : l'adaptation, les pertes et les dommages, les systèmes d'alimentation et d'utilisation des terres, la protection et la restauration des forêts comme étant des priorités absolues.

2. Les parties devraient respecter leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris et mobiliser un financement adéquat et prévisible du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique.

3. Les organisations de base et les communautés locales sont les mieux équipées pour comprendre les vulnérabilités locales et mettre en œuvre des réponses de résilience adaptées au contexte. Les actions inclusives d'adaptation et de résilience doivent donner la priorité à la participation active des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes déplacées et des peuples autochtones dans leur conception, leur prise de décision, leur mise en œuvre, ainsi que leur suivi et leur évaluation.

4. Nous renouvelons notre engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de notre action en faveur du climat et prenons en compte la dimension du genre dans l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources, dans l'application des instruments de financement du climat et dans la garantie d'une participation équitable à la prise de décision et au déploiement des ressources financières, en particulier à l'échelon local.

5. La Coalition soutient l'appel des dirigeants africains à canaliser les droits de tirage spéciaux (DTS) pour le financement climatique vers l'Afrique, notamment par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement qui pourra multiplier par trois ou quatre l'effet de levier des DTS.

NOUS INVITONS LA COMMUNAUTÉ MONDIALE, LES GOUVERNEMENTS ET LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT À LA COP28 :

1. Mettre en œuvre les meilleures pratiques, innovations et technologies de manière inclusive, en impliquant les agriculteurs, les communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, dans une approche qui allie les connaissances scientifiques et traditionnelles sans nuire à la biodiversité ni compromettre la résilience de la société.
2. Veiller à ce que l'adaptation et le renforcement de la résilience soient au cœur des économies fragiles de l'Afrique, vulnérables au changement climatique.

POUR COMBLER LE FOSSÉ ET AUGMENTER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ DANS L'ADAPTATION, LA COALITION BANQUE DEMANDE QUE LA COP28 CONTRIBUE À :

1. Améliorer l'environnement favorable à l'engagement du secteur privé dans l'action climatique en Afrique en fournissant un soutien politique, réglementaire et institutionnel, en s'attaquant aux obstacles et aux risques, et en encourageant les partenariats et le dialogue entre les différentes parties prenantes.
2. Accroître la mobilisation et l'affectation des financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique en tirant parti des financements et des instruments publics, en améliorant l'accès aux sources internationales et nationales et en garantissant la transparence et la responsabilité des flux financiers.
3. Veiller à ce que le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique soit conforme aux principes d'intégrité environnementale, de justice sociale, de droits de l'homme, d'égalité des sexes et de participation des communautés locales par l'intermédiaire des organisations de la société civile, et qu'il privilégie l'adaptation par rapport à toute autre mesure.
4. Renforcer la capacité et la voix des OSC africaines à s'engager auprès du secteur privé et à l'influencer sur les questions relatives au climat et à la croissance verte en fournissant des ressources, des plateformes, des réseaux et des mécanismes de consultation et de retour d'information adéquats.

5. Travailler avec des sources publiques et d'autres parties prenantes pour plus que doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025, en tenant compte de l'appel de la jeunesse africaine de Yaoundé pour doubler le financement de l'adaptation pour une Afrique résiliente.

6. Les mesures concrètes suivantes devraient être prises pour atteindre cet objectif :

- o Augmenter la part du financement de l'adaptation dans le portefeuille global du financement climatique et veiller à ce qu'elle soit proportionnelle aux besoins et aux coûts d'adaptation des pays africains.
- o Améliorer l'accès et la fourniture d'un financement de l'adaptation basé sur des subventions, et prévisible en simplifiant et en rationalisant les procédures et les critères des fonds multilatéraux et des donateurs bilatéraux et en renforçant les capacités et l'état de préparation de toutes les institutions et de toutes les parties prenantes.
- o Améliorer l'efficacité et l'efficience du financement de l'adaptation en promouvant des processus de planification et de prise de décision participatifs et inclusifs et en garantissant la responsabilité et l'apprentissage lors de la mise en œuvre des projets et des programmes.
- o Favoriser l'innovation et l'augmentation du financement de l'adaptation en soutenant le développement et le déploiement de sources et d'instruments de financement nouveaux et émergents et en tirant parti des investissements et des partenariats avec le secteur privé.
- o Renforcer la cohérence et la coordination du financement de l'adaptation en harmonisant les politiques et les normes des différentes sources et canaux de financement et en encourageant la collaboration régionale et intersectorielle ainsi que l'intégration des mesures d'adaptation.

Notre Coalition s'engage à travailler avec toutes les parties prenantes sur l'adoption d'un plan d'action post-COP28 pour assurer le suivi, la responsabilité et l'appropriation par les communautés locales.

Dubai, 5 Décembre 2023 - Coalition Banque Société Civile sur le Climat et l'énergie.